



lundi 7 juillet 2025
 Édition(s) : Paris, Edition Principale, Edition Principale
 Pages 33-1
 850 mots - 3 min



UNE—PARIS

XVIII E|JEUDI, AU CONSEIL DE PARIS, LE GROUPE D'OPPOSITION A RÉCLAMÉ QUE LE QUARTIER BÉNÉFIE D'UNE PROTECTION RENFORCÉE. REFUS DE LA VILLE QUI MET EN GARDE CONTRE LA MUSÉIFICATION DE LA BUTTE.

Comment protéger Montmartre ?

Jeudi 3 juillet, au Conseil de Paris, le groupe d'opposition Les Républicains, les centristes a réclamé que ce quartier emblématique de la capitale bénéficie d'une protection renforcée. Refus de la Ville qui met en garde contre la muséification de la butte.

La question s'invite (presque) à chaque Conseil de Paris : le patrimoine exceptionnel de la capitale française est-il suffisamment protégé ? Un débat aussi très politique. À l'automne dernier, c'est Rachida Dati, dans son costume de ministre de la Culture et de maire (LR) du VII e arrondissement, qui annonçait l'installation d'un comité pour « la mise en œuvre de la protection » d'un vaste secteur classé au patrimoine mondial de l'Unesco, les rives de la Seine.

Quelques mois plus tard, le Conseil de Paris s'est penché cette fois, jeudi, sur le sort de la butte Montmartre. « Un quartier singulier de notre ville, un village perché où coexistent l'esprit frondeur, l'effervescence artistique et la convivialité populaire », déplore Véronique Bucaille, élue (LR) membre du groupe d'opposition Les Républicains, Les centristes - Demain Paris.

Le nouveau combat du Montmartrois Szpiner

Dans son vœu, présenté devant l'assemblée délibérante de la Ville — et finalement rejeté —, la conseillère d'opposition propose de faire bénéficier ce quartier « iconique » de la capitale de la protection au titre de site patrimonial remarquable (SPR). Un classement, fruit d'un partenariat entre les collectivités territoriales et les services de l'État, qui vise à mieux protéger les sites dont la conservation ou la restauration présenterait « un intérêt public ».

Sur les 860 sites patrimoniaux remarquables répertoriés en France, Paris n'en compte « que » deux : l'un dans le Marais et l'autre couvrant l'essentiel du VII e arrondissement. Montmartre sera-t-il le troisième site de la capitale à en bénéficier ? « Aujourd'hui, force est de constater que cette colline est en danger, observe Véronique Bucaille. Menacée par sa renommée même, avec 12 millions de

visiteurs par an. Mais menacée aussi par la spéculation foncière et immobilière, qui conduit à des projets fastueux, inadaptés, déconnectés de l'esprit du lieu. »

L'élu d'opposition pense notamment à l'îlot Muller et son projet immobilier de luxe contesté. Ou encore, plus récemment, l'expulsion du Clap, ce club de pétanque du quartier, remplacé par un autre établissement de luxe. « Ces signaux sont autant d'alertes », veut croire la conseillère d'opposition, qui appelle à ne pas faire de la butte un « parc d'attractions où les visiteurs ne pourront ressentir ce qu'ils sont venus découvrir ».

Président du groupe d'opposition, Francis Szpiner entend bien porter cette proposition lors de la campagne des municipales, à laquelle il est candidat. « Ancien élève du lycée Jacques-Decour, j'ai grandi à Montmartre et je suis particulièrement attaché à ce symbole de Paris. Je souhaite lui apporter un cadre de protection unifié et cohérent, qui permette de préserver l'âme du

quartier et qui protège ceux qui y vivent. Protéger Montmartre est une première étape, à l'image de ce que nous ferons pour le patrimoine parisien. »

Montmartre ne manque pourtant pas de protection aujourd'hui. La basilique du Sacré-Cœur a notamment été classée en 2022 au titre des Monuments historiques. Surtout, la révision du plan local d'urbanisme (PLU), voté en fin d'année, a reconnu la spécificité du quartier en définissant un secteur protégé. « Des mesures qui se superposent sans cohérence globale, sans vision d'ensemble, regrette Véronique Bucaille. Un SPR permet d'unifier ces différentes strates de protection. De donner un cadre cohérent, lisible et partagé. »

Sensible à la demande de l'opposition, la majorité socialiste a toutefois estimé qu'il était urgent d'attendre, mettant en garde contre une muséification du quartier. « Quand on connaît vraiment Montmartre, on sait que ce quartier ne peut pas arrêter de vivre et de se réinventer », balai Eric

Lejoindre, le maire (PS) du XVIII^e arrondissement. Selon l'élu socialiste, la récente révision du PLU sur le secteur apporte déjà « les protections nécessaires ». ■

Un dossier lancé à l'Unesco

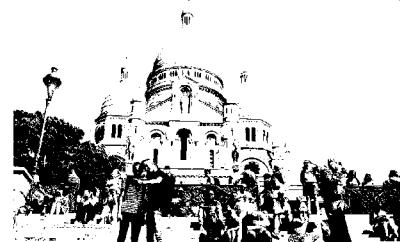
Surtout, la majorité estime que cette protection interviendra plus tard, quand le quartier rejoindra (peut-être) le patrimoine mondial de l'Unesco. C'est en tout cas l'avis de Patrick Bloche, le premier adjoint (PS) de la maire, qui fut en son temps... le rapporteur de la loi instituant ce fameux SPR en 2016. « Pourquoi créer un SPR dès maintenant ? s'interroge-t-il en séance. Si c'est pour induire l'idée que sans lui, il n'y aura aucune protection, cela n'est pas conforme à la réalité. Nous nous retrouvons dans une situation où je vous demanderai de bien vouloir attendre l'inscription future au patrimoine de l'Unesco et nous aurons à nouveau l'occasion d'évoquer ce SPR. »

Dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, la décision de la majorité fait grincer des dents. « Ce

sont des postures politiques, regrette un conseiller d'opposition. Car tout le monde est d'accord sur le fond. Il y a une résistance de l'exécutif qui craint de se voir retirer des compétences sur le quartier si cette nouvelle protection était appliquée. » ■



Paris (XVIII^e). Des élus souhaitent que la butte soit inscrite comme site patrimonial remarquable afin de la préserver notamment de la spéculation immobilière et conserver son caractère villageois.



only france via afp/SUSANNE KREMER-SIME Photo : only france via afp/SUSANNE KREMER-SIME

par Alexis Bisson

